



Compte épargne devalisé en 1979

Par **bigorneau**, le **17/11/2016 à 21:21**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
J'ai travaillé 6 ans en suisse à la poste de 1972 à 1978 et touche l'AVS depuis à 64 ans comme convenu. La poste a mis une somme d'argent à la caisse d'épargne que je devais récupérer à 64 ans . Après maintes recherches, la BCGE a retrouvé mon compte vidé depuis avril 1979 alors que j'habitais et travaillais en Corse. A quel service dois-je m'adresser afin de porter plainte ? Y-at-il une date de perscription ?
Merci de pouvoir me renseigner.

Par **Visiteur**, le **18/11/2016 à 01:11**

Bonjour,
Vous évoquez la poste Suisse, parlez vous également de la caisse d'épargne Suisse ?
Dans ce cas, j'espère qu'un de nos amis Suisse pourra vous répondre !

Par **amajuris**, le **18/11/2016 à 10:57**

bonjour,
depuis 37 ans, vous n'avez jamais reçu de décompte de votre livret ?
vous n'aviez donné de procuration à personne ?
salutations

Par **bigorneau**, le **24/11/2016 à 21:16**

Bonsoir à Vous,
Non, ce compte devait être bloqué jusqu'à ma retraite dans le cadre d'une

retraite complémentaire. J'étais en Corse au moment des faits et n'ai jamais fait procuration à personne. C'était à la caisse d'épargne qui a fusionné avec la BCGE. Il a été pillé au mois d'avril 1979 après mon départ. J'attends une réponse pour connaître l'intention de la BCGE (banque cantonale de Genève) pour agir; en cas de refus de me dédommager, je poserai une action en justice, mon dossier est prêt. C'est l'équivalent de ma retraite complémentaire qui a été dérobée en jeu (prélèvements retenus sur ma paye. Merci à vous si vous pouvez m'aiguiller. Bigorneau déçu....
Salutations